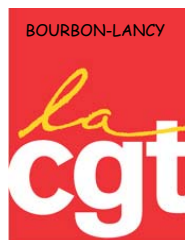


La CGT a volontairement pillé les écritures qui se trouvent dans les panneaux de la Direction afin de traduire correctement le fond de la pensée de nos responsables. Non, ce n'est pas un plagiat. La CGT trouve inacceptable et inadmissible de vouloir intimider les salariés sur des problèmes de santé.

Il est vrai qu'en Italie, il est facile de se nommer « DOTTORE » (Docteur) mais sans pour autant avoir des diplômes en médecine.

La CGT souhaite à nos responsables une bonne année et surtout une bonne santé et que le père Noël leur apporte de la compassion.



LETTRE A TOUS LES RESPONSABLES

Bourbon-Lancy, le 21 décembre 2010

Chers directeurs, actionnaires et responsables

La situation des salariés en chômage partiel met en évidence à ce jour une baisse du pouvoir d'achat.

D'ores et déjà vous nous annoncez que les premiers mois de 2011 verront une tendance au maintien du chômage partiel, que nous pouvons à ce jour toutefois que déplorer.

Vu que le chômage est confirmé, nous devons toutefois attendre de votre part à une augmentation de l'indemnisation du chômage partiel (en faisant une convention APLD sur 2011) alors que les demandes de notre organisation syndicale sont stoppées brutalement tandis que les ordres des actionnaires augmentent.

Cette situation nécessite une réponse immédiate de la direction qui doit démontrer avant tout sa réactivité face aux difficultés des salariés et doit prendre en compte les différentes situations pour nous satisfaire. A défaut, de ne pas mieux indemniser les salariés cela pourrait conduire à l'endettement de nombreuses familles.

Dans ce cadre et ces perspectives, un des aspects qui nous préoccupe de plus en plus est la présence de pression totalement disproportionnée.

D'un point de vue syndicale, nous ne pouvons pas comprendre que dans un établissement qui connaît depuis deux ans le chômage partiel, la Direction n'est pas un peu de considérations suite au cycle de travail perpétuellement modifié.



Toutefois, nous ne pouvons continuer à subir un taux d'indemnisation trop faible qui de plus en plus pourrait rapidement mettre les salariés en difficultés pour atteindre des niveaux de précarisation jamais atteints (en nous obligeant à multiplier nos crédits à la consommation) et ainsi déposer des dossiers de surendettement à la banque de France, coutumiers de recevoir les bas salaires que notre Etablissement se préserve d'entretenir vers le bas alors que de gros efforts ont été réalisés pendant toutes ces années et malgré la crise.

En effet, la CGT a relevé sur les derniers mois et à ce jour un nombre particulièrement important de répression, le plus généralement de longue durée. Notre volonté est naturellement de contester l'acharnement de ces pratiques.

Nous souhaitons seulement attirer votre attention sur le fait que ces pressions à répétition et le faible revenu ont pour effet une réelle démotivation qui nuit gravement à la santé mentale des salariés.

En effet, ces pressions toujours répétitives et habituelles ne nous permettent pas de travailler normalement dans la mesure où un acharnement au « flicage excessif » est toujours de rigueur.

Il est dans votre intérêt que des efforts soient consentis afin de ne pas affaiblir et déstabiliser les salariés que la crise a gravement fragilisée.

Nous comptons sur votre compréhension et votre entière implication afin de résoudre ce problème qui nous concerne et particulièrement les salariés qui malheureusement subissent les réorganisations de dernière minute liées au chômage.

La CGT